



CONSEIL MUNICIPAL
CE 2 OCTOBRE 2013

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 2 octobre 2013 à 19h00.

Présents :	M. Gilbert Rivard	Maire
	Mme Monique Baril	Conseillère no.2
	M. Jean-Pierre Julien	Conseiller no.3
	M. Éric Savard	Conseiller no.4
	M. Denis Labbé	Conseiller no.5 (arrivé depuis 19h30)

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Lise Boucher agit comme secrétaire.

Renonciation à l'avis de convocation

Tous les membres du conseil municipal renoncent à l'avis d'annulation de la séance régulière du 1^{er} octobre 2013 ainsi qu'à l'avis de convocation à la séance ordinaire de ce jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés. 200-2013

Sur proposition de monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien appuyé par monsieur le conseiller Éric Savard, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après.



**VILLE DE DUPARQUET
ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil - Hôtel de Ville de Duparquet
Mercredi, le 2 octobre 2013**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 Séance régulière du 3 septembre 2013 : tenant compte point 6.9 Vente de 2 terrains rue de la Caserne changement d'acquéreur (Rés.193-2013)
- 3.2 Addendum Rés.142-2013 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2013

4. CORRESPONDANCE

- 4.1 Lettre MSSS à Daniel Rancourt, préfet MRC : Subvention Municipalité amie des aînés (information)
- 4.2 Lettre de SHQ : états financiers 2012 (information)

- 4.3 Lettre de Municipalité Palmarolle au Comité intermunicipal gestion des déchets (information)
- 4.4 Prêt d'un local : vaccination influenza

5. FINANCES

- 5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de septembre 2013 : 55 589,94\$
- 5.2 Rapport budgétaire au 31 août 2013

6. AFFAIRES COURANTES

- 6.1 Application du rôle triennal : 2^{ième} année
- 6.2 Procédure de vente pour non-paiement des taxes
- 6.3 Toiture Centre des loisirs
- 6.4 Rue de la caserne
 - Addendum résolution 106-2012 (autorisation de signature)
- 6.5 Sentier des neiges
 - Permis de vente d'alcool
 - Déneigement

7. LOISIRS

- 7.1 Pacte rural : Centre de conditionnement physique (reddition de compte)

8. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés. 201-2013

3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 SEPTEMBRE 2013

Les conseillers et conseillère de la Ville ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien, appuyé par monsieur le conseiller Denis Labbé, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 3 septembre 2013; du fait de l'adoption dudit procès-verbal, les membres du Conseil tiennent compte du changement d'acquéreur au point 6.9 Vente de 2 terrains rue de la Caserne (Rés.193-2013) : l'acquéreur Claude Matte est remplacé par Danielle Matte.

Rés.202-2013

3.2 ADDENDUM Rés.142-2013 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUIN 2013

ATTENDU QU'une erreur s'est produite au moment de l'adoption du procès-verbal et aurait dû tenir compte de la présence à la séance du 4 juin 2013;

Sur proposition de monsieur le conseiller Éric Savard, secondé par monsieur le conseiller Denis Labbé, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2013.

4. CORRESPONDANCE

4.1 LETTRE DU MSSS À DANIEL RANCOURT, PRÉFET MRC : SUBVENTION MUNICIPALITÉ DES AÎNÉS

Monsieur le maire fait la lecture d'une lettre du 19 septembre 2013 en provenance du ministre Réjean Hébert du MSSS faisant l'annonce d'une subvention à la MRC d'Abitibi-Ouest de 144 500 \$ pour permettre aux municipalités participantes de la MRC d'élaborer des politiques et des plans d'action spécifiques dans le cadre du *Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés*.

4.2 LETTRE DE SHQ : ÉTATS FINANCIERS 2012

Information est donnée par monsieur le maire que sur le rapport d'approbation de la SHQ adressé à l'Office municipal d'habitation de Duparquet celui-ci indique le déficit reconnu pour l'exercice financier 2012, le montant d'avances temporaires et la contribution respective de la Société et de la Ville. À l'égard du déficit 2012, la contribution de la Ville est de 4 689 \$.

La Ville doit fournir ce rapport à l'auditeur externe afin que ce dernier procède aux écritures de régularisation à l'occasion des prochains états financiers.

4.3 LETTRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE AU COMITÉ INTERMUNICIPAL GESTION DES DÉCHETS

La lettre de la municipalité de Palmarolle adressée à monsieur le maire Gilbert Rivard fait état d'un solde final à répartir entre les sept (7) municipalités participantes au comité intermunicipal de gestion des déchets. Ce solde à répartir de 25 206,80 \$ comprend le capital et les intérêts sur un règlement d'emprunt pour le camion vidange.

Avant toute chose, ce solde à répartir mérite une vérification particulière du fait que la Ville a déjà remboursé son dû final dans ce dossier si on se réfère à la Rés.099-2012 du 12 juillet 2012.

4.4 PRÊT D'UN LOCAL : VACCINATION INFLUENZA

Les membres du conseil sont informés du prêt de local au Centre de Santé et des services sociaux des Aurores-Boréales, en l'occurrence le centre des loisirs – 81 rue Principale, pour la campagne influenza 2013 à Duparquet le 5 novembre 2013 de 13h00 à 18h00.

5. FINANCES

Rés.203-2013

5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2013

Proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés. Le montant des comptes à payer pour ce mois est 55 589,94 \$.

COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2013

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Alarme La Sarre	Batterie CLSC	126,47 \$
Alain Gagné	Concassé 3/4	5 231,36 \$
Alain Gagné	Gravier/Concassé / Pelle	4 538,64 \$
Alain Gagné	Grader / Niveleuse	528,89 \$
Alain Gagné	Pelle / Gravier	1 859,73 \$
Bell Mobilité	Cellulaire	104,91 \$
Boucher Lise	Déplacement / Poste	86,34 \$
Boucher Lise	Déplacement	28,80 \$
Boucher Lise	Déplacement	38,40 \$
Buro Concept	Papeterie	419,92 \$
Costello Donald	Contractuelle	400,00 \$
Costello Donald	Contractuelle	400,00 \$
Construction Talbon	Hôtel de Ville	5 576,29 \$
Club de Golf Beattie	Commendite	50,00 \$
Dicom	Aéro-Feu	116,63 \$
Eldorado Mine	Remboursement taxes	1 061,72 \$
Fondation Jacques Paradis	Engagement	600,00 \$

Fond d'Information sur le Territoire	Avis de Mutation	12,00 \$
Garage Martin Macameau	Essence	276,41 \$
Garage Martin Macameau	Essence / Articles	173,82 \$
Groupe CCL	Papeterie	784,09 \$
Groupe Conseil Trame	Projet 2010-4953	112,07 \$
Groupe Stavibel	LS 574	2 241,72 \$
Jean-Guy Roy	Niveleuse	1 172,75 \$
Les Éditions Juridiques	Renouvellement	220,94 \$
Les Entreprises J.L.R	Contrat Cueillette	2 342,74 \$
Location Lauzon	Blade	23,44 \$
Marcel Baril	Pieces	159,14 \$
Marcel Baril	Ponceau	264,86 \$
Marcel Baril	Rue de la Caserne	212,53 \$
Marcel Baril	Rue de la Caserne	1 241,37 \$
MRC	Vidange Sanitaire	322,49 \$
Petite Caisse	Frais de Poste	157,00 \$
Pelletier Mylene	Entretien Ménager	150,00 \$
Pelletier Mylene	Entretien Ménager	150,00 \$
Produit Pétrolier Harricana	Garage	220,49 \$
Produit Pétrolier Harricana	Génératrice	534,78 \$
Produit Pétrolier Harricana	Bibliothèque	612,79 \$
Produit Pétrolier Harricana	Garage	752,46 \$
Quincaillerie Palmarolle	Madriers	85,69 \$
Raymond Bérubé	Concassé / Gravel	12 706,69 \$
Raymond Bérubé	Concassé / Gravel	7 316,17 \$
Raymond Bérubé	Concassé / Gravel	160,91 \$
Rémy Auclair	Evaluateur	1 264,73 \$
Sun Média	Avis d Élection	505,89 \$
Techni-lab	Test eaux	243,75 \$
Visa	Frais	0,12 \$
		55 589,94 \$

5.2 RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 AOÛT 2013 (situation actuelle)

Monsieur le maire Gilbert Rivard dépose aux membres du conseil une copie du rapport budgétaire à la fin de la période 8 qui fait état d'un déficit d'opérations de 13 466,57 \$. Ce déficit tient compte des subventions à recevoir totalisant 69 464 \$ de la Sécurité civile, de la TECQ et du député Gendron. La perspective de terminer l'exercice financier 2013 avec un déficit est toujours là.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 APPLICATION DU RÔLE TRIENNAL : 2^{ème} ANNÉE

Monsieur le maire dépose le rôle triennal d'évaluation foncière du territoire de la Ville de Duparquet qui sera, en 2014, en vigueur pour son deuxième exercice financier. Les valeurs imposables des immeubles sont de 36 564 500 \$. Un avis public paraîtra concernant la deuxième année d'application du rôle triennal.

6.2 PROCÉDURE DE VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

ATTENDU QUE des propriétaires d'immeubles sont endettés envers la ville depuis au moins deux (2) ans et plus de retard dans le non-paiement de taxes foncières;

ATTENDU QUE la Ville doit envoyer des avis aux dits propriétaires d'immeubles préalablement à la procédure de vente pour non-paiement de taxes;

Rés.204-2013

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Lise Boucher à aviser lesdits propriétaires de la procédure de vente pour non-paiement de taxes par courrier recommandé et qu'ils soient réclamés.

Rés.205-2013

De plus, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien, secondé par monsieur le conseiller Éric Savard et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Lise Boucher à envoyer la liste de vente pour non-paiement des taxes à la MRC d'Abitibi-Ouest dans le délai prescrit par celle-ci, c'est-à-dire avant le 10 décembre 2013.

6.3 TOITURE CENTRE DES LOISIRS

Rés.206-2013

ATTENDU QU'IL y a une problématique d'intrusion d'eau par le toit à l'intérieur du Centre des loisirs ;

ATTENDU QUE le diagnostic établi par un entrepreneur est qu'une fissure est localisée dans la membrane du toit plat, côté sud ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Savard, secondé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et adopté à l'unanimité de donner le mandat à Les Industries Pard inc. au montant de 1 540 \$ comprenant matériaux et main d'œuvre plus les taxes applicables. Ce dernier coupera la membrane existante au périmètre, va la refixée mécaniquement au rebord et soudera une nouvelle membrane élastomère granulée de 12" de large au-dessus du solin.

6.4 RUE DE LA CASERNE

- Addendum Rés.106-2012 (autorisation de signature)

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a reçu une demande de Monsieur Ghislain Lebel pour l'achat du lot 2-55 ;

ATTENDU QU'IL est convenu de vendre à Monsieur Ghislain Lebel au même prix et conditions convenu à la Rés.106-2012 ;

Rés.207-2012

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien, secondé par monsieur le conseiller Éric Savard et adopté unanimement d'autoriser monsieur le maire Gilbert Rivard et la directrice générale Lise Boucher à signer pour et au nom de la Ville les contrats notariés pour le transfert de propriété du lot 2-55. ;

6.5 SENTIER DES NEIGES

Les membres du conseil discutent brièvement des deux demandes du commerçant *Sentier des neiges* et il est convenu que trop de questions restent sans réponses notamment pour la demande du permis d'alcool et nécessite du temps pour en faire l'analyse;

Permis de vente d'alcool: décision reportée à la prochaine réunion du conseil municipal;

Déneigement: décision reportée à la prochaine réunion du conseil municipal;

7. LOISIRS

7.1 PACTE RURAL : CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

On se rappelle que la subvention du Pacte rural de la MRC d'Abitibi-Ouest a servi à la création du centre de conditionnement physique. C'est dans ce cadre, que le Comité des loisirs de Duparquet a été subventionné pour 17 688,23 \$. Monsieur le maire Gilbert Rivard dépose le document qui fait état de reddition de compte à la MRC pour ce projet. De plus, ce dernier commente plus en détail les postes de revenus et de dépenses qui totalisent cette somme.

Le Conseil municipal a demandé de prendre connaissance de l'utilisation des subventions, en l'occurrence celles octroyées au Comité des Loisirs, car c'est le Conseil qui est responsable de la bonne utilisation de ces fonds.

8. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

- Problème de messagerie vocale à la bibliothèque;
- Projet de la cuisine collective est démarré et le plancher de bois franc du Centre des Loisirs est en train d'être refait;

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Les citoyens font état de leurs craintes pour la survie du Club de golf Beattie de Duparquet. Les pistes de solutions avancées par le propriétaire fait craindre le pire et il est prévu une assemblée générale spéciale des membres golfeurs dans ce cadre.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.208-2013 Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de monsieur le conseiller Denis Labbé, secondé par monsieur le conseiller Éric Savard, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h10.